

Le Ménestrel (Paris. 1833). 1935/02/15-1935/02/21.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

LA SEMAINE MUSICALE

Opéra. — *Salade*, ballet en deux actes, livret de M. Albert FLAMENT, musique de M. Darius MILHAUD.

Salade, que nous avaient révélé, en mai 1924, à la Cigale, « Les Soirées de Paris » (organisation éphémère dont M. Étienne de Beaumont fut l'animateur), vient de faire une brillante entrée au répertoire de notre première scène lyrique.

Ce ballet chanté, représentatif d'un genre qui, il y a dix ans, était fort à la mode, fut créé autrefois comme « contrepoint chorégraphique ». C'est une variation fantaisiste, non exempte d'une certaine affectation de complication un peu incohérente, sur un canevas évoquant l'ambiance de la comédie italienne. Le titre « Salade », applique le terme italien « insalata » au domaine de la Comedia dell'arte, en en faisant le synonyme d'Imbroglia.

La chorégraphie est accompagnée d'un texte parlé et chanté qui ne contribue pas autant qu'on pourrait le supposer à la clarté du sujet. Mais M. Darius Milhaud a trouvé ici l'occasion d'écrire une partition qui reste l'une de ses œuvres les meilleures, parce qu'elle témoigne d'une verve singulière, d'un sens incisif de l'ironie, de la bouffonnerie et de la caricature, qui s'affirme surtout par la richesse des rythmes et l'ingéniosité des combinaisons instrumentales.

Il y a onze ans, l'ouvrage fut présenté dans un décor de Braque, avec une chorégraphie de M. Léonide Massine. M. Rouché, avec son goût toujours si sûr, a fait appel, pour le décor et les costumes, au talent justement réputé de M. André Derain, qui a réalisé une harmonie de lignes et de couleurs d'une saveur incomparable. C'est M. Serge Lifar, interprète du rôle principal de Polichinelle (le meneur de jeu nouant, compliquant et dénouant les intrigues), qui a réglé la partie danse, toujours aussi schématique, mais débordante de ces trouvailles de détail dont M. Lifar semble posséder le secret.

Le reste de l'interprétation, qui autrefois fut assez terne, bénéficie cette fois des éléments exceptionnels dont dispose le corps de ballet de l'Opéra, qui est devenu de plus en plus un ensemble sans rival au monde : M^{lles} Lorcia, Simoni, MM. Serge Peretti, Serry, Domansky, Lebercher, Guylaine. La partie chantée, interprétée par des personnages en costumes groupés des deux côtés de la scène et commentant l'action à la manière du chœur antique, est confiée aux excellents artistes que sont M^{mes} Renée Mahé et Nathan, MM. Rambaud, Morot, Gourgues, Gilles, Cambon et Claverie. Les chœurs représentent le seul point un peu faible du spectacle.

C'est M. Ruhlmann qui dirige l'ouvrage, avec son habituelle autorité.

Paul BERTRAND.

NOTRE SUPPLÉMENT MUSICAL

(pour les seuls abonnés à la musique)

Nos abonnés à la musique trouveront, encartée dans ce numéro, *Barcarolle*, de Philippe Gaubert, transcrite pour piano par Jean Doyen.

LA SEMAINE DRAMATIQUE

Atelier. — *Le Médecin de son honneur*, de CALDERON ; adaptation française de M. Alexandre ARNOUX ; musique de M. Jacques IBERT.

Rendons hommage d'abord, une fois de plus, à M. Charles Dullin, pour la foi intelligente et ardente avec laquelle il sert la cause de l'esprit, en s'attachant à porter devant le public les chefs-d'œuvre du théâtre universel. Il attire aujourd'hui notre attention sur la curieuse figure de Calderon de la Barca, dont il nous fit connaître autrefois *la Vie est un songe*, et qui est certes une des expressions les plus complètes du caractère espagnol. Né six ans avant Corneille et mort trois ans après lui, Calderon a visiblement impressionné l'auteur du *Cid*, chez lequel cependant l'ardeur farouche de l'Espagne se tempère sous l'influence de l'équilibre latin et aussi de la finesse normande.

L'œuvre dont M. Alexandre Arnoux vient de nous donner une adaptation extrêmement adroite est la révélation de l'Honneur espagnol, tel du moins qu'on le concevait au XVII^e siècle. Cet honneur dépend non de la vertu, mais de la renommée, qui doit être conservée intacte, et le roi n'est que le gardien de l'honneur de ses sujets. Conséquence logique : on tue non pas la femme infidèle, mais la femme compromise, même si elle est restée pure. La rigidité de cette « morale du qu'en dira-t-on » s'appuie sur un sentiment religieux tout aussi extérieur, que Calderon évoque dans sa *Dévotion de la Croix* en montrant un homme se souillant de tous les crimes, la conscience en repos parce qu'il ne manque jamais d'adorer la croix, qui le protège même dans le crime et lui assure l'absolution finale. Or, cette inflexibilité, cette intransigeance, qui laissent apercevoir derrière la femme injustement compromise la hache du bourreau ou la dague du justicier, ont pour nous quelque chose de douloureux, et nous y voyons, non sans une certaine répulsion, le signe de la cruauté qui est au fond du caractère de ce peuple passionné, marqué par l'islamisme, et qui devait faire de l'Espagne le foyer le plus ardent, le plus sanguinaire de l'Inquisition. Il se dégage, certes, de ce théâtre une impression de force et de grandeur sauvage, mais cette morale est loin de la nôtre, qui attache à la pureté de l'âme plus d'importance qu'à ce qu'en pense la foule.

Et c'est pourquoi le public semble quelque peu déconcerté.

L'Infant Henri, revenant de Séville avec le Roi, son frère, tombe de cheval et s'évanouit. Le Roi, pressé par le temps, l'abandonne à deux gentilshommes qui transportent l'Infant dans la maison la plus proche, où le blessé reconnaît dona Mencía, épouse de don Gutiere, qu'il a aimée jadis, avant son mariage. Il laisse éclater son désespoir et fuit vers Séville, où il retrouve le Roi recevant les solliciteurs et, parmi eux, dona Leonor qui vient demander justice contre don Gutiere, lequel l'a compromise, puis abandonnée pour épouser Mencía. A l'issue d'une explication que le Roi demande à don Gutiere, un seigneur prend le parti de la femme outragée et les deux hommes tirent l'épée devant le Roi, qui les fait arrêter.

L'Infant, sachant Gutiere en prison, s'introduit, la nuit venue, dans le jardin de Mencía, grâce à la complicité d'une servante. Mencía est effrayée en l'apercevant ; au même moment, retentit la voix de don Gutiere,